

La section de Clarens

Section organisatrice de l'Inter 2004

Société de sauvetage "Mon Devoir" - Clarens Plus d'un siècle au service de la communauté

En 1887, année de la fondation de la société, la commune de Montreux n'existe pas encore en tant qu'entité politique. Le village de Clarens fait alors partie de la commune du Châtelard qui occupe les deux rives de la Baye. La commune du Châtelard, à elle seule, ne comprend pas moins de vingt villages, dont chacun a sa petite administration propre et qui sont groupés en arrondissements. C'est une vraie confédération, une image en raccourci de la patrie. Des associations de toute nature prouvent l'intensité de la vie publique.

C'est en son sein qu'il faut rechercher les origines de la Société de sauvetage de Clarens. Vevey, La Tour-de-Peilz et Territet disposent déjà de leur propre équipe de sauveteurs. Le colonel Huber, qui œuvre courageusement sur la partie inférieure du lac, n'arrive toutefois pas à les gagner toutes à sa noble cause. A la Maladaire, à quelques encablures de Clarens, ça bouge également. Les structures de la société prennent forme sous l'impulsion de quelques citoyens, navigateurs, pêcheurs ou autres bateliers qui réalisent à quel point cet organe de sauvetage est devenu indispensable dans leur propre secteur.

C'est le 21 avril 1904 que quelques citoyens, attablés au Café de la Truite après avoir de la rive "tiré à la maille" jusqu'au Basset une barque en difficulté par gros temps devant le quai Verte-Rive, décident enfin de structurer leur organisation et de lancer un appel à la population et aux autorités afin de réunir, aussi rapidement que possible, les fonds nécessaires à la construction d'un canot de sauvetage.

Par étapes

1905 constitue une année importante pour la société. Le succès d'une souscription publique permet de passer commande d'un canot au chantier naval Jules Chevallay, au Basset. L'embarcation, en sapin, munie de huit avirons, est mise en service au printemps 1905, sous le nom de "Mon Devoir". C'est Eugène Paltenghi qui préside la section le jour de l'inauguration. Le bateau est baptisé, en grande pompe, au droit de la propriété de Verte-Rive, endroit qui restera, durant quelques années, le port d'attache de cette nouvelle unité. Le prix de revient de ce canot est de Sfr. 1'100.—, montant à honorer en trois versements.

Dès lors, le mouvement est bien lancé. Les années se suivent avec leur lot de satisfactions et de déceptions. "Mon Devoir" se fait rapidement connaître comme une section particulièrement dynamique des bords du Léman.

Le 9 juillet 1922, "Mon Devoir" se pare de ses plus beaux atours pour organiser sa première grande Fête des sauveteurs lémaniques. Le succès est total et l'imposant cortège organisé dans les rues de Clarens laissera longtemps des marques dans les esprits des gens de l'endroit ... malgré un temps épouvantable. Le local de la société est transféré du café de l'Etoile à celui des Brayères, dont le nouveau tenancier est M. Louis Maillard. Dans de nouvelles vitrines sont exposés le drapeau, inauguré en 1905, les coupes et les channes dont plusieurs ont été gagnées par la section avant la fin du siècle passé.

En 1926, tous les sympathisants de la section sont contactés par lettre de souscription en vue de l'acquisition d'un nouveau canot. Peu de temps après, par un vilain jour de novembre, les choses se précipitent : "Mon Devoir I" coule sur son point d'amarrage, rendant son remplacement impératif.

Une fois encore, les choses vont aller rapidement. La société dispose des fonds nécessaires et est à même de payer la facture sans l'aide des pouvoirs publics. Elle préfère attendre et solliciter les autorités pour la construction prévue d'un hangar à un endroit qui reste à choisir. Le 31 mars 1927, on procède, au radier de Verte-Rive, à l'inauguration, par un temps radieux, du nouveau bateau, dont le nom de baptême est également "Mon Devoir". La marraine de cette embarcation à huit rameurs est Mlle Florence Dufaux.

Place au dialogue

Les années passent et les époques changent. 1951 marque le temps de la concertation entre les trois sections de Montreux : "La Dame du Lac" de Territet, "La Vigie" de Montreux et "Mon Devoir" de Clarens. On attribue avec précision les secteurs d'intervention, on met en place un dispositif de vigie assurant la surveillance du Haut-Lac pendant toute l'année.

Pour "Mon Devoir", ces années cinquante symbolisent également l'avènement des temps modernes. C'est ainsi que la section procède à l'achat d'un moteur hors-bord, en l'occurrence un "Archimède", d'une puissance de 12 CV. Il en coûtera Sfr. 2'950.- à la société. Cet achat s'avéra positif puisque ce moteur est toujours en service sur le bateau à rames de la société.

Clarens est à nouveau en liesse les 24 et 25 juillet 1954, à l'occasion de la Fête internationale de sauvetage, jumelée pour la circonstance avec la 69^e assemblée générale de la SISL. Parmi les membres du comité d'honneur, on trouve notamment le général Henri Guisan et le conseiller d'Etat Paul Chaudet, futur président de la Confédération.

L'ère de la plongée

Cette période marque également le développement d'une nouvelle activité. Suite à une démonstration dans le port d'Evian par les sapeurs-pompiers de Paris, plusieurs sauveteurs commencent à s'intéresser à la plongée subaquatique. La section de Clarens fait figure de précurseur avec celles de Cully, Ouchy et Genève. De 1955 à 1957, la société procède à l'acquisition de deux scaphandres et envisage d'acheter un compresseur.

Acquisition lausannoise

En 1964, le comité achète la vedette de la police du lac de la Ville de Lausanne pour le prix de Sfr. 10'000.-. Cette embarcation, encore en parfait état d'entretien, convient très bien pour des opérations de sauvetage et se révèle opérationnelle après une remise en état complète.

Cours de natation

Toujours imaginatifs et dynamiques, les membres de "Mon Devoir" innovent peu de temps après en organisant des cours de natation pour écoliers. Ceux-ci remportent d'emblée un plein succès. Aujourd'hui encore, l'enseignement de la natation demeure une préoccupation majeure de la section et cet effort se voit année après année récompensé par un prix d'encouragement.

Nouvelle vedette

Il est également temps de procéder au remplacement de la vedette acquise en 1965. Le chantier naval Schweizer, d'Yverdon, propose à la section une embarcation totalisant peu d'heures de navigation pour un prix fort intéressant.

Le 24 mars 1984, on peut lire dans la presse locale : "La section de Clarens de la Société internationale de sauvetage du Léman vient de procéder à la mise à l'eau de sa nouvelle unité d'intervention. Une très belle vedette remplaçant l'embarcation en bois qui affiche aujourd'hui l'inévitable outrage des années". La nouvelle unité, un modèle "Cap d'Antibes" racheté d'occasion, représente un investissement de l'ordre de Sfr. 60'000.-, tout compris.



Equipé d'une cabine, le nouveau bateau d'intervention du sauvetage de Clarens fait 7m50 de long hors tout sur 3 m de large. Après 20 ans de loyaux services la vedette a été complètement remise à neuf par le chantier Naval Chevalley, l'année dernière.

Voilà pour l'histoire dans ses grandes lignes. Il faut souligner ici que l'engagement de "Mon Devoir" ne se limite pas à quelques événements. La société est constamment au service de la communauté et ses membres sont extrêmement sollicités par toutes sortes d'activités.

Il y a les entraînements, les concours, les cours de sauvetage, les épreuves de natation, etc., mais aussi les engagements au profit de diverses manifestations annexes. Ainsi, chaque fin de semaine, les embarcations de Clarens sont sollicitées tantôt par des régates, tantôt par des courses de ski nautique où elles assurent la sécurité et la surveillance.

C'est tout cela, "Mon Devoir": un engagement sans faille, une très grande disponibilité et une véritable passion pour la vie du lac. Unis par une même volonté de servir la communauté, les membres de la société forment une grande famille. Il y a certes parfois des mots plus hauts que les autres, mais tout s'arrange à l'heure de la kermesse annuelle ou à la faveur d'un repas en commun.

Jean-Pierre Vogt, Président